



RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

● DOSSARD OBLIGATOIRE

Le dossard est le laissez-passer de l'épreuve. À chaque kilomètre, avant le passage des couleurs, sera organisé un filtrage des participants.

Les participants ne portant pas le dossard face avant de leur t-shirt seront refoulés et ne pourront pas continuer l'épreuve.

● ÉPREUVES

L'événement est une épreuve d'environ 5 km. Le site de départ et d'arrivée est le même. Le parcours sera repérable par une signalisation (tracé au sol et flèches).

● PARTICIPATION

L'événement est ouvert à tous. Les enfants mineurs restent sous la responsabilité de leurs responsables légaux. Les participants peuvent faire le circuit en marchant ou en courant. Il est interdit de participer avec un animal, de faire l'épreuve sans dossard ou de faire le parcours en vélo, rollers ou trottinette.

● LANCEMENT

L'heure du lancement de l'événement est fixée à 14h30 pour les marcheurs et 15h pour les coureurs.

● REMISE D'UN KIT

Pour pouvoir accéder à l'événement, les participants devront obligatoirement passer par le point accueil afin de retirer le dossard, la paire de lunettes, et le sachet de poudre à 14h30 pour les marcheurs et à 15h pour les coureurs.

● CONDITIONS D'INSCRIPTION

Chaque personne inscrite sera destinataire du présent règlement. La course n'est pas chronométrée et n'est pas une compétition. Aucun certificat médical n'est requis, cela engage le participant à être pleinement conscient et responsable de son état de santé concernant sa participation à la manifestation. En cas de problème, l'organisateur ne peut être tenu responsable.

● ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

La participation à l'événement entraîne l'acceptation sans réserve du présent règlement.

● ÉQUIPEMENT

OBLIGATOIRE : Lunettes protectrices qui seront fournies.

Conseillé : Bandana ou foulard, t-shirt de couleur blanche qui ne craint pas les couleurs !

Apprécié : Une touche de fantaisie rose sur la tenue .

● SÉCURITÉ ET ASSISTANCE MÉDICALE

Une assistance médicale sera présente au départ et à l'arrivée de la course.

● PARCOURS

Un descriptif du parcours est consultable à la demande auprès du Service Promotion Santé et Handicap.

● ASSURANCE ET DOMMAGES

ATTENTION !

Malgré les précautions, il est possible que la peau et les cheveux restent colorés durant plusieurs jours.

L'organisateur souscrit une assurance responsabilité civile pour la durée de l'épreuve. La participation se fait sous l'entière responsabilité des concurrents, avec renonciation à tous recours contre l'organisateur en cas de dommages et séquelles ultérieures qui pourraient survenir du fait de l'épreuve. Chaque concurrent doit être en possession d'une assurance individuelle accident.

● CLASSEMENT

Pas de classement.

● DROIT A L'IMAGE

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image lors de l'échauffement, durant l'épreuve, et lors de l'arrivée tout comme il renonce à toute poursuite à l'encontre de l'organisateur pour l'utilisation faite de son image.

● COMPORTEMENT

RESPECTER :

- L'environnement accueillant l'événement : ne pas jeter de déchets sur le parcours, dans la nature ou dans la ville. Des sacs poubelles seront à votre disposition.
- Les organisateurs, les bénévoles et les participants.

